

AGRITOURISME

Des espaces à conquérir

I - DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'agritourisme recouvre l'ensemble des activités touristiques pratiquées sur une exploitation agricole. Les activités touristiques sur une exploitation peuvent être variées : hébergement, restauration et vente de produits ou de services (activités de loisirs, sportives ou culturelles...). L'agritourisme s'inscrit dans le champ du tourisme vert (tourisme lié à la nature et au vivant) qui s'inscrit lui-même dans le champ du tourisme rural (tourisme à la campagne). L'agritourisme ne représente donc qu'une petite part du tourisme rural.

Largement motivé par les consommateurs curieux de connaître le milieu agricole, de visiter la ferme, de séjourner dans un lieu authentique qui propose notamment des activités touristiques (tourisme de randonnée, activités de pleine nature, cours de cuisine, visites et animations du patrimoine rural, etc.) L'agritourisme peut être considéré comme une valeur ajoutée à l'exploitation. Ainsi plusieurs formules (citées ci-dessous) sont accessibles à l'agriculteur désireux de diversifier son exploitation :

- **Les produits à la ferme** : l'agriculteur s'engage à vendre uniquement les produits issus de son exploitation. La vente peut se faire à la ferme mais aussi sur les marchés locaux.
- **les fermes-auberges** : lieu de restauration avec ou sans hébergement, aménagé sur une exploitation agricole. Les menus s'appuient sur des recettes locales, voir régionales, « faites maison » dont les ingrédients principaux doivent être de nature fermière, provenant majoritairement de l'exploitation.
- **Les tables d'hôtes** : repas proposés uniquement aux personnes séjournant sur l'exploitation, quel que soit le type d'hébergement (chambres d'hôtes, campings...).
- **Les gîtes ruraux** sont des meublés, maisons ou logements indépendants situés en milieu rural. Ils peuvent être loués en toute saison pour une ou plusieurs semaines ou pour un week-end. Ces gîtes sont souvent d'anciens bâtiments agricoles n'ayant plus d'utilité sur l'exploitation pour la production agricole, et restaurés par les propriétaires, dans le but de développer l'accueil touristique.
- **Les chambres d'hôtes** sont des chambres de qualité et de caractère situées dans la maison du propriétaire agricole. Ces chambres au maximum de 5, sont louées pour une ou plusieurs nuitées. La prestation de la chambre d'hôte comprend également le petit déjeuner.
- **Les gîtes de groupe et d'étape** : Cette forme d'hébergement est conçue pour accueillir des groupes de passage ou venant pour un séjour. Ce type d'hébergement est généralement valorisé par une activité de loisir (randonnée, équitation, cyclotourisme, chasse, pêche,...).
- **Les campings** : terrains de camping disposant d'un espace de 300 m² par emplacement, d'une capacité maximale de 50 emplacements pour les aires naturelles et de 6 emplacements pour les campings à la ferme.
- **Les centres et fermes équestres** : exploitations agricoles spécialisées dans la pratique de l'équitation : enseignement, randonnée, ... L'agriculteur doit être éleveur de ses chevaux et posséder une compétence ou une expérience équestre reconnue. Elles peuvent également offrir des possibilités d'hébergement ou de restauration.
- **Les fermes de découvertes** : c'est une exploitation agricole accueillant des personnes de tous âges en groupe ou individuellement afin de leur faire découvrir l'exploitation, les savoir-faire agricole d'un territoire.
- **Les fermes pédagogiques** : c'est une exploitation agricole de découverte, spécialement aménagée pour accueillir des groupes d'enfants ou adolescents dans le cadre de leur scolarité ou de leurs vacances.
- **Goûter à la ferme** : l'agriculteur vous reçoit à l'heure du goûter et vous servira uniquement des produits de son exploitation (confiture, pain, lait, produits faits maison,...). Les goûtés sont souvent précédés d'une visite de l'exploitation ou d'une activité de loisir.
- **autres services liés à l'agritourisme** : activité chasse, accueil d'enfants, service traiteur, location de salles, accueil de camping-cars, apéritif fermier chez le viticulteur, sacs pique-nique...

L'aménagement d'une structure touristique nécessite pour l'exploitant agricole, de prendre connaissance et de respecter une charte de qualité. Il doit être également en mesure de respecter toutes les normes de sécurité adaptées à son type de structure.

Des réseaux spécialisés dans l'agritourisme et dans la valorisation des ressources locales peuvent venir en aide aux porteurs de projet souhaitant s'installer en agritourisme. C'est le cas de la marque **Bienvenue à la Ferme** (créée en 1988 par les Chambres d'Agriculture) dont l'objectif principal est de développer l'agritourisme en France et d'apporter un conseil personnalisé aux agriculteurs et ainsi développer leur circuit de commercialisation.

Ce réseau compte près de 9000 agriculteurs, réunis sous 4 thématiques (Produits fermiers, Restauration, Séjours, Loisirs) soit près de 13 formules d'accueil touristique.

Accueil Paysan, Clévacances, Rando'Accueil ou encore **France Soleil** sont également des structures de promotions d'agritourisme.

II – LE CONTEXTE

2.1. En France

Le tourisme en milieu rural fût longtemps considéré comme tourisme social (vacances chez la famille, chez des amis). Il n'est véritablement devenu marchand que depuis peu. En effet, le vaste mouvement des vacances et des loisirs de la fin des années 80, a conduit la clientèle touristique à rechercher un tourisme porteur de valeurs. Ce phénomène de retour aux traditions, à la nature et aux produits du terroir, largement amplifié par les médias, a généré chez les agriculteurs une explosion des équipements d'accueil et des structures d'hébergement.

Cependant, l'agritourisme en France concerne seulement 3,5 % des agriculteurs, loin derrière des pays tels que l'Autriche, le Danemark ou le Royaume-Uni. Inégalement réparti en France, l'agritourisme est d'abord développé dans les régions du Sud (PACA et Corse) ou en Alsace qui bénéficiait déjà d'une longue tradition d'accueil. A l'heure actuelle les *Gîtes de France* recensent près de 50 300 gîtes ruraux et 8 820 chambres d'hôtes et 430 campings (près de 60 000 hébergements au total sur le territoire national).

2.2. En Bourgogne Franche Comté : Chiffres clés

Le territoire Bourgogne Franche Comté s'étend sur 8 départements avec 3 739 communes et seulement 26 communes de plus de 10 000 habitants (*Source : Bilan touristique Bourgogne Franche-Comté 2016 – Bourgogne Franche-Comté tourisme – Edition 2019*). Sont recensés près de 753 600 lits touristiques, 171 067 sont marchands soit près de 22,7 % (en location). Il faut savoir que la consommation touristique en Bourgogne Franche Comté représente 4,6 milliards d'euros soit 6,3 % du PIB régional..

L'hôtellerie de plein air en Bourgogne Franche Comté comptabilise 321 campings pour une nombre total de 69846 lits.

Les taux d'occupation dans les campings est de 29,2 % en Bourgogne Franche Comté en 2019.

L'Hôtellerie de Plein Air dans les départements de Bourgogne Franche-Comté

	Côte d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort
Nuitées	346165	361112	1084288	249731	118108	524363	215675	39729
Taux répartition des nuitées	4,8 %	12,3 %	36,9 %	8,5 %	4 %	17,8 %	7,3 %	1,4 %

Source : INSEE-DGE-CRT

En 2019, on dénombre en Bourgogne Franche Comté 2 924 meublés de tourisme comprenant 16 234 lits. Le taux d'occupation est de 42.1 % en moyenne.

Les Gîtes Ruraux en Centrale dans les départements de Bourgogne Franche-Comté

	Côte d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort
Nuitées	155 400	51 299	91 100	46 500	NC	128 700	54 500	7 300
Taux d'occupation	45,7 %	43,8 %	33,7 %	38,5 %	NC	45,4 %	49,5 %	43,6 %
Nuitées étrangères	24,2 %	19,5 %	12,1 %	16,4 %	NC	24,7 %	25 %	19,6 %

Source : Données Gîtes de France – édition 2019 (hors 90)

En 2019, on dénombre en Bourgogne Franche-Comté 159 structures d'hébergements collectifs, avec 15 157 lits et 36,9 % de taux d'occupation (*Source : INSEE – DGE – CRT*)

Les prestations Bienvenue à la Ferme en Bourgogne Franche Comté :

Types de prestations « Bienvenue à la Ferme » en Bourgogne Franche Comté en 2019	Unités en Bourgogne Franche Comté
Produits à la ferme	256
Chambres d'hôtes	23
Gîtes	28
Gîtes de groupe (>10 personnes)	3
Ferme Auberge	20
Ferme Pédagogique	24
Ferme Equestre	9
Camping	6
Accueil camping-car	11

Source : Chiffres issus du site « Bienvenue à la Ferme en Bourgogne Franche Comté »

III – LE TRAVAIL

L'activité agritouristique est particulièrement saisonnière et l'été est la période de pointe. L'agriculteur doit souvent cumuler l'accueil du tourisme avec les travaux ou productions agricoles les plus intensifs (moissons, vendanges, pic de productions des produits fermiers...).

La période hivernale, moins touristique, est l'occasion d'entretenir et de remettre en état le lieu d'accueil. Nécessitant une grande organisation pour recevoir une clientèle et en même temps de continuer son activité agricole, il n'est pas rare d'observer l'investissement de toute une famille durant la période estivale. L'agritourisme nécessite également la maîtrise des moyens de promotion, de communication et de démarchage de la clientèle.

La connaissance des règles d'accueil du client et des moyens de communication est devenue indispensable (Exemples pour l'édition de plaquettes, la constitution d'un fichier clients, la signalisation routière, les réseaux des structures institutionnelles comme les OTSI, CDT, ADT, CRT, l'apprentissage de l'anglais...).

➤ Temps de travail par activités :

Temps de travail (h/semaine)	Gîte rural	Chambre d'hôtes	Camping à la ferme (6 empl.)	Ferme-auberge (55 couverts)	Centre équestre
Printemps	4,7	5,8	8	52	pour 8 à 12 équidés 1 personne
Eté	7,7	10,3	20	89	
Automne	4,1	5,5	5	47	
Hiver	2,5	1,9	0	21	
Remarques	Présence le samedi essentiellement	Présence journalière et matinale. La table d'hôtes génère également un temps de travail et oblige à une présence le soir	Présence journalière	Temps de travail essentiellement sur les samedi soir et dimanche midi	Très variable selon les prestations proposées (leçons, randonnées à la ½ journée, journée ou plus...)

IV – LES ASPECTS ECONOMIQUES

	Gîte rural	Maisons d'hôtes	Camping à la ferme	Ferme-auberge	Centre équestre
Investissement moyen	58 400 €	42 000 €	1 500 €/empl.	75 000 €	6 500€ par équidé
Prix moyen de vente	440 € en haute saison 290 € hors saison 180 € le week-end	54 € la nuit pour 2 personnes petit déjeuner inclus et 17 € le repas en table d'hôte	8,50 €/empl.	18,70 €/repas	11 €/h.
Nombre moyen de vente	16 semaines/an	16 semaines/an, 3 nuits en moyenne/séjour	80 jours par emplacement	4 000 repas	3 500 €/équidé
Remarques et objectifs	Une activité peu contraignante et peu rémunératrice mais participant à la valorisation du patrimoine.	Rémunération du travail modeste mais un complément de revenu intéressant. La présence d'une table d'hôtes accroît les résultats.	Un revenu potentiel modeste mais aux risques limités. Clientèle fortement étrangère. Limitation à 6 emplacements ou 25 dans le cas d'aire naturelle de camping.	Une activité demandeuse de travail pour une rentabilité très variable. Difficulté de concilier travaux agricoles et accueil touristique. Capacité souhaitable d'accueil : 1 car	Une taille minimum requise pour une rentabilité satisfaisante. Qualification et diplôme minimum requis.

Sources : Chiffres issus de www.gites.de.france.com « Les gîtes de France en chiffres » 2015

Ces données sont des moyennes constatées sur la Bourgogne Franche Comté qui cachent d'importantes disparités tant au niveau des investissements que des résultats. De nombreux facteurs entrent en ligne de compte. Certains de ces facteurs sont internes à l'entreprise (qualité de l'accueil et des prestations, promotion et publicité...), d'autres sont extérieurs (environnement, situation géographique, concurrence...).

V – REPERES : quelques chiffres

En 2019, la fréquentation estivale des hébergements collectifs touristiques augmente de 2,2 %. La croissance est portée cette année par la clientèle résidente alors que la fréquentation des non-résidents est stable. Elle est plus forte dans les campings et les autres hébergements collectifs touristiques que dans les hôtels. (Source Veille Info Tourisme, Statistique Officielles 2019).

Un nouveau record de 89,3 millions d'arrivées de touristes étrangers est ainsi atteint et la France conserve sa première place mondiale.

Les hébergements collectifs touristiques (hôtel, camping, résidence,...) ont connu une fréquentation record de 438 millions de nuitées en 2019. La durée moyenne de séjours, pour ce type d'hébergement, est de 2,6 jours (Source : DGE, 2019).

La fréquentation se maintient en Bourgogne Franche-Comté (Source : Chiffres clés Bourgogne Franche-Comté Tourisme 2019) :

La Bourgogne Franche-Comté compte 3% des nuitées française. La clientèle française est principalement issue des régions Ile de France (28,2 %), Auvergne-Rhône-Alpes (13,6 %) et Alsace Champagne Ardennes Lorraine (13,1 %).

Les Allemands représentent la première clientèle étrangère en Bourgogne Franche Comté (16,1 % des nuitées), suivi des Pays Bas (7,6 % des nuitées. Cette influence est certainement due à la qualité des produits régionaux (vins, produits du terroir...) et à la diversité de l'offre touristique.

Plus de 430 lieux de visite sont en Bourgogne Franche-Comté, dont 20 lieux de visite accueillant plus de 100 000 visiteurs en 2018.

Il faut savoir que la Bourgogne Franche-Comté compte des milliers de monuments classés, dont 8 biens (9 sites) inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, plusieurs villes et Pays d'Art et d'Histoire et enfin une centaine de musées, pour partie Musées de France.

La Bourgogne Franche-Comté propose également un tourisme viti-vinicole, la gastronomie/l'œnologie, le tour de Bourgogne Franche-Comté à vélo, le ski alpin, le ski de fond, un tourisme fluvial très diversifié, le thermalisme.

Le tourisme rural en Bourgogne Franche-Comté permet d'apporter une nouvelle dynamique sociale et économique à travers une grande diversité de l'offre sur le territoire.

VI – ADRESSES UTILES

- **Gîtes de France**

Maison des Gîtes de France

59 Rue Saint Lazare - 75019 PARIS

Tél. 01 49 70 75 75

Site : www.gites-de-france.fr

e-mail : info@gites-de-france.fr

- **Les Gîtes de France Côte-d'Or en Bourgogne :**

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 9h à 18h00

5 Rue René Char - BP 17011 - 21070 DIJON CEDEX

Téléphone : 03.80.45.97.15

Fax : 03.80.45.97.16

e.mail. reservation@gites-de-France-bourgogne.com

Site : www.gites-de-france-cotedor.com

- **Les Gîtes de France Nièvre en Bourgogne :**

Chambre d'Agriculture de la Nièvre - 25 bd Léon Blum - BP 80 - 58028 NEVERS cedex

Tél. 03.86.36.42.39/Résa : 03.80.45.97.15

e.mail : gites-de-France-nievre@wanadoo.fr

Site : www.gites-de-France-nievre.com

- **Les Gîtes de France Saône-Et-Loire en Bourgogne :**

L'équipe des Gîtes de France Saône-et-Loire, vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Esplanade Breuil - 71000 MACON

Tél. : +33 (0)3 85 29 55 60

Site : www.gites71.com

e.mail : info@gites71.com

- **Les Gîtes de France Yonne en Bourgogne :**

Chambre d'Agriculture - 14 bis, Rue Guynemer - 89015 AUXERRE Cedex

Tel : 03.86.94.22.22 ou 03.86.46.01.39 / Fax : 03.86.94.22.23 - Réservation : 03.80.45.97.15

e.mail : gitesdefrance@yonne.chambagri.fr

Site : www.gites-de-france-yonne.com

- **Les Gîtes de France Doubs :**

5 Rue Mairet - 25000 BESANCON

Tél. 03 39 25 01 29

Site : www.gites-de-france-doubs.fr

e.mail : contact@gites-de-france-doubs.fr

- **Les Gîtes de France Jura :**

Rue Louis Rousseau - 39000 LONS LE SAUNIER

Tél. 03 84 87 08 79

Site : www.gites-de-france-jura.com

e.mail : contact@gites-de-france-jura.com

- **Les Gîtes de France Territoire de Belfort :**

Côté Grange – 16, rue Bernaudot – 90140 BOUROGNE

Tél. 03.89.30.35.30

Site : <http://www.gites-de-france-territoire-de-belfort.com>

- **Les Gîtes de France Haute Saône :**

7 Rue Gevrey - 70000 Vesoul

Tél. 03 84 97 10 75

Site : www.gites-de-france70.com

e.mail : resa@gites-de-france70.com

- **Chambres d'Agriculture – Service tourisme – Bienvenue à la Ferme**

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

9, Avenue Georges V - 75008 PARIS

Tél : 01 53 57 11 50

Site : www.bienvenue-a-la-ferme.com

Fax : 01 53 57 10 04

e-mail : bienvenue-a-la-ferme@apca.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté

1 rue des Coulots – 21110 BRETENIERE

Tél : 03 80 48 43 00

Site : www.bienvenue-a-la-ferme.com/bourgognefranchecomte

- **Autres labels**

Fédération Nationale des Locations de France - Clévacances

54, boulevard de l'Embouchure - CS 22361 - 31022 TOULOUSE CEDEX 2

Tél. 05 32 10 82 30

Site : www.clevacances.com

Fax. 05 32 10 82 39

e-mail : infos@clevacances.com

Rando'Accueil

7C, rue Pierre Texier - 35760 MONTGERMONT

Tél. 02 99 26 13 50

Site : www.rando-accueil.com

E-mail : info@rando-accueil.com

Accueil Paysan Fédération Nationale

9, avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 43 44 83

Site : www.accueil-paysan.com

e-mail : info@accueil-paysan.com

Contact Bourgogne : Ferme de la Corbette - 71250 CLUNY

Tél. 07 86 14 61 72

Contact Franche Comté : Le Magellan Prémium

73 rue Victor Puisseux - 39000 Lons le Saunier

Tél. 03 84 24 95 19

Mais également :

Fleur de soleil (réseau de chambres d'hôtes et gîtes) : www.fleursdesoleil.fr

France passion (accueil de camping-cars chez le viticulteur et l'agriculteur) :

www.france-passion.com

VII – POUR EN SAVOIR PLUS

Ministère du Tourisme – Direction du Tourisme – **chiffres clés du tourisme** – édition 2018 -

www.entreprises.gouv.fr/etudes-et-statistiques/memento-du-tourisme-edition-2018

Ministère du Tourisme – **Les hébergements collectifs touristiques en 2017** – les pages de la DGE

https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/4p-DGE/2019-07-4Pn88-EVE.pdf

Chiffres clés du tourisme en Bourgogne Franche Comté – Edition 2019

Guide juridique et fiscal du tourisme rural disponible en ligne avec abonnement (45 €/an) – F. VARENNES - mise à jour en janvier 2019 : www.droit-du-tourisme-rural.com

Travaux et innovations n°97 – Avril 2003 – Page 15 à 34 – **Dossier « Approcher la rentabilité d'activités touristiques en milieu rural »**. <http://www.pardessuslahaie.net/trame/ti/117>

Hébergement touristique en Milieu Rural – avril 2002 - Conseil National du Tourisme – 30 € - Librairie Decitre